

Le 30/11/2021



PRB déclare que le produit :

- LMB 83577732 BETON EXPRESS 25 KG

N'est pas couvert par une norme harmonisée établissant les conditions de commercialisation et donc de marquage CE.

Ce produit ne comporte pas de Déclaration de performance.

Vous pouvez retrouver la liste des normes harmonisées couvrant les produits de construction au lien suivant

https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=uriserv:OJ.C_.2018.092.01.0139.01.FRA

Communication de la Commission dans le cadre de la mise en oeuvre du règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil

(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la législation d'harmonisation de l'Union)

Les dispositions du règlement (UE) n° 305/2011 prévalent sur toute disposition contradictoire des normes harmonisées (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2018/C 092/06)

Pascal HENRY
Responsable QSE
PRB SA

